le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
supplément au n° 1098

GRATUIT

Qu'elles soient de droite ou de gauche

Non aux lois xénophobes!

Pour ceux qui auraient la mémoire courte, la « gauche plurielle », menée par le Parti Socialiste, nous rappelle que les promesses électorales n'engagent que ceux qui y croient. Entre la privatisation de France Télécom et l'absence d'augmentation significative des salaires, la non-abrogation des lois Pasqua-Debré est le premier des signes de la politique « responsable » (mais pas coupable?) du gouvernement en matière d'immigration.

«[...] un consensus existe pour réformer la politique de l'immigration, pour la rendre plus juste, plus efficace, plus conforme à l'intérêt national. Certes la porte de l'immigration de travail non qualifié doit rester fermée: des millions de chômeurs sont à la recherche d'un emploi et ce contexte ne permet aucun autre choix». Cette éloquente citation est tirée du rapport Weil qui se situe dans la continuité des lois qui contribuent à précariser la situation des immigrés en France et en Europe depuis plus de vingt ans. Il conforte ainsi toutes les thèses notamment véhiculées par l'extrême droite selon lesquelles l'immigration est cause de chômage, misère, délinquance,... Ce sont les mêmes personnes qui nous disent « qu'il faut nous serrer la ceinture » pendant qu'ils empochent leurs dividendes ou leurs pots-de-vin, qui nous rabâchent « qu'on ne peut pas accueillir toute la misère du monde».

Mais les chefs d'entreprises n'ont-ils jamais eu le moindre problème pour voyager librement. De toute façon, le capitalisme a besoin d'avoir des clandestins (notamment dans le BTP ou dans le textile). Ceux-ci n'ont pas de syndicats, et ont une situation si précaire qu'ils ne peuvent rien revendiquer: l'épée de Damoclès de l'expulsion les en empêche.

Le consensus anti-immigrés

La vision des différents partis de gouvernement sur la question de l'immigration est unanime: il faut réduire les flux migratoires au maximum. La seule différence est la méthode pour y arriver. La droite joue la carte du tout répressif, avec les méthodes que l'on connaît: harcèlement par les administrations et la police, « signes forts » envers les pays dits « à risque migratoire » (en expulsant les personnes bâillonnées et droguées, en enfonçant les portes à coups de hache...)

La gauche, elle, essaie de se démêler d'un débat dans lequel elle n'est pas à l'aise, car elle a le souci d'arriver aux mêmes résultats, mais sans que les méthodes paraissent trop choquantes. D'ailleurs, on entend régulièrement les divers ministres des gouvernements socialistes successifs se vanter d'avoir expulsé plus de personnes que les gouvernements de droite. Néanmoins, devant la pression des associations et collectifs de soutien aux sans-papiers, elle est obligée de faire une loi qui paraisse humaine aux yeux de l'opinion publique.

• On gomme les absurdités des précédentes législations comme par exemple les parents d'enfants français – qui étaient inexpulsables et non-régularisables – peuvent enfin se voir accorder un titre de séjour.

• Quelques catégories voient leurs critères d'entrée assouplis. Les étudiants étrangers qui étaient soumis à des conditions de ressource (2 500 F par mois quand on connaît le salaire moyen dans les pays d'Afrique ou dans les pays de l'Est!) sans pouvoir travailler ont maintenant le droit de travailler à partir de la deuxième année d'étude et dans des conditions draconiennes. La préfecture n'est plus habilitée à juger du sérieux des études, une des conditions de séjour, mais l'université est quand même chargée de le faire. Il faut noter que le statut des étudiants étrangers était régi par la circulaire Sauvé-Marchand, mise en place par un gouvernement socialiste et qui a donné lieu à de nombreuses mobilisations.

• Quelques grands principes sont affirmés comme le droit du sol qui est très partiellement rétabli. Les enfants nés en France de parents étrangers devront encore attendre 16 ans avant de pouvoir demander la nationalité. Ce qui veut dire que d'ici là, les parents pourront être expulsés.

Répression et précarisation

Cependant, derrière ces quelques prudentes avancées visant à montrer qu'ils ne font pas que du répressif, se cache un volet sécuritaire qui en rajoute (même si cela est dur) par rapport aux textes répressifs précédant:

• Les principaux outils de fichage comme le certificat d'hébergement sont gardés.

• Les centres de rétentions, qui ont fleuri un partout en France pendant les gouvernements de gauche. Trois en 1981, une trentaine aujourd'hui, certains ont servi de camps pour les réfugiés. Ils restent des zones (il en existe d'autres comme les zones d'attente), où l'on est enfermé pour le simple fait de n'avoir pas de papiers avant d'être expulsé. Non seulement le gouvernement se garde bien de remettre en cause cet outil de répression, mais il l'empire en allongeant la durée de rétention de 10 à 12 jours. A ce sujet, une campagne à l'initiative de la Coordination nationale des sans-papiers pour la fermeture des centres de rétentions vient de débuter.

• Le statut des victimes de la double peine (un étranger ayant fait une peine de prison de 6 mois ou plus subit une deuxième peine: il devient expulsable), même si Chevènement demande l'examen des « circonstances individuelles » (situation familiale, temps de séjour sur le territoire,...) restent inchangé.

Le projet de loi entérine ce que les autres ont pratiqué: la précarisation des immigrés et la suspicion à leur égard. La carte de résident de 10 ans qui étaient autrefois la norme, même conservée, devient de plus en plus exceptionnelle. Les titres de séjour provisoire (carte d'un an, permis de trois mois) deviennent la règle en matière d'immigration. Ainsi, les étrangers sont sans cesse contrôlés, soupçonnés, livrés à l'arbitraire des préfectures et obligés de se soumettre à des conditions. Le regroupement familial par exemple ne peut être obtenu qu'avec des revenus au moins égal au SMIC à l'heure où les patrons multiplient les emplois précaires, licencient à tour de bras. mariage mixte, il faut maintenant justifier de deux ans de vie commune au lieu d'une avant! Enfin, le fourre-tout du « trouble à l'ordre public » est brandi pour pouvoir s'opposer à toute régularisation ou renouvellement de titre de séjour.

Dray et la gauche socialiste propose pour « réguler les flux migratoires » d'appliquer une politique des quotas. Il sera établi chaque année un nombre maximum d'entrée sur le territoire. Il est évident que ces taux seront intimement liés à la politique économique et diplomatique du gouvernement en place. Ainsi, on pourrait voir en sous-main des accords du genre « si tu m'achètes x hélicoptères de combat, j'en laisse rentrer x milliers». Pour ce qui est du droit d'asile, il fait l'objet de beaucoup de déclarations mais de peu de mesures. En effet, la liste de l'OFPRA contenant les pays susceptibles d'attenter à la sécurité de ses ressortissants ne comprenait pas le Maroc par exemple. Il semblerait que l'ouverture des frontières soit beaucoup plus facile à accepter pour les marchandises que pour les individus et les idées.

Enfin et surtout que vont devenir les milliers de sans-papiers recensés par le gouvernement et non régularisés? Jospin veut les faire passer pour des dangers publics avec le raisonnement: « si la gauche ne les a pas régularisés, c'est qu'il y a de très bonnes raisons ». La date limite de clôture des dossiers étant arrivée, la loi Chevènement étant en passe d'être adoptée, la mobilisation reste plus que jamais nécessaire pour rétablir le rapport de force et exiger:

• la fermeture des centres de rétention

• l'arrêt immédiat des expulsions ;

• des papiers pour tous les sans-papiers.

Marc. – groupe de Montpellier

Appel aux « démobilisés »

Les Lois Pasqua-Debré soulevaient l'indignation quasi-générale et mobilisaient un vaste mouvement de protestation populaire. C'est parce qu'elle accentuait une logique sécuritaire, raciste et xénophobe, que la politique du gouvernement Juppé se heurtait à la ferme détermination des collectifs de sans-papiers et des organisations les soutenant. C'est parce que les Lois Pasqua-Debré tendaient à transformer chaque citoyen en auxiliaire de police dénonçant aux forces de la répression ses hôtes, que les intellectuels signaient des pétitions appelant à la désobéissance civique. Parce que les lois anti-immigrés désignaient à la vindicte populaire la partie la plus fragile socialement de la population comme responsable de la crise sociale, nous étions des centaines de milliersd'individus à nous opposer à la criminalisation des « étrangers en situation irrégulière. »

L'économie capitaliste se mondialise, usines et capitaux sont transférés d'un continent à l'autre au gré des profits procurés par un taux avantageux. La totalité de la population mondiale est régie par la loi d'airain du capitalisme. Dans ces conditions, le patronat employant des travailleurs en situation irrégulière se trouve amnistié par la grâce d'une élection présidentielle. Focalisant l'attention, l'immigration clandestine permet d'occulter les véritables causes de l'inégalité économique et sociale et, dans le même temps, les clandestins fournissent un volant de travailleurs taillables et corvéables à merci...

Français-immigrés, notre pays c'est la liberté et l'égalité

Confrontés à cette logique, les anarchistes estiment que Français et immigrés sont victimes de la même exploitation et souffrent de la même aliénation. Nous refusons de nous soumettre aux divisions factices des États, aux frontières imaginaires des nations. Nous revendiquons la liberté pour tout individu de vivre et de s'installer où bon lui semble. Nous sommes conscients du fait que la logique des État ne nous asservit que parce qu'elle nous divise. L'alternative qui nous est offerte est d'une remarquable limpidité : défense du capitalisme et de ses frontières ou mise en oeuvre d'un projet sociétaire basé sur la liberté des individus, l'égalité sociale et l'entraide entre les peuples.

La gauche a choisi ! Les anarchistes ne s'étonnent pas de voir ces mêmes socialistes qui se bousculaient hier au premier rang des manifestations contre les Lois Pasqua-Debré, endosser aujourd'hui réduits à endosser « ces lois liberticides » au nom d'une réalité économique transcendantale. A l'épreuve du pouvoir, les grands discours humanistes et les gesticulations médiatiques de la gauche plurielle cèdent le pas à la « responsabilité gestionnaire ». Le parti socialiste est un garde-fou. Il est la caution morale d'un capitalisme triomphant !

Parce qu'elles servent les mêmes intérêts, les politiques de gauche et de droite s'inscrivent dans une même logique et ne se distinguent plus que par le saupoudrage : un peu plus de cela ici ; un peu moins de ceci par là... Le projet de loi Chevènement reprend à son compte et crédibilise une idée véhiculée par l'extême droite : l'immigration serait un « problème » et la responsable du chômage... Qu'on soit « Français ou immigrés », le véritable problème, c'est : le développement de la misère et la remise en cause des acquis sociaux. Les responsables ne sont pas les sans-papiers mais le patronat et l'État qui nous exploitent et licencient, au gré de leurs intérêts. C'est le capitalisme qu'il faut combattre et personne ne le fera à notre place. Au travail, dans les quartiers...Il faut en finir avec ce marché de dupes.

Puisque l'exploitation éhontée des Hommes et la division de la société entre exploiteurs et exploités sont les causes véritables de l'exclusion, nous appelons aujourd'hui comme hier :

- à faire barrage à la mise en oeuvre et à l'application de la future loi Chevènement,
- à la mobilisation autour de la désobéissance civique,
- à la fermeture des « camps » de rétention ;
- à l'obtention de papiers pour tous les sans-papiers.
- à l'arrêt de toutes les expulsions.

Fédération anarchiste

La régularisation selon la gauche

100 000 expulsés en avril ?

Ça y est : le 1er novembre passé, plus de demande de régularisation possible. Les cent ving mille sans-papiers qui avaient fourni leur adresse aux préfectures à la date du 3 octobre doivent maintenant être quelques milliers de plus à avoir fait confiance à un gouvernement de gauche. Sans avoir vraiment le choix, il est vrai : c'était ça ou continuer à croupir dans la clandestinité et la précarité. Pour beaucoup d'entre eux, il y a fort à craindre que ce sera maintenant ou croupir ou faire partie des prochains charters.

Au 3 octobre, selon le ministère de l'Intérieur, il y avait donc cent ving mille demandes et seulement cinq mille régularisations. Soit très exactement 4,16% de régularisés. On est encore très loin d'une régularisation globale ou même « généreuse ». Sachant que ces cinq mille premières régularisations sont les plus faciles à obtenir (des familles, des dossiers en béton...), combien y en aura-t-il, en avril, date butoir que se propose Chevènement pour boucler l'ensemble de la procédure ?

Certains sans-papiers de Lille sont maintenant à plus d'une dizaine de convocations à la préfecture du Nord dans le cadre de cette procédure. Il n'est pas injuste de penser que c'est là une manière de faire attendre ceux pour lesquels on sait déjà qu'on va prononcer un refus, afin que tout se passe sans trop de vagues.

Pourquoi en est-on là ? Parce que la circulaire Chevènement s'inscrivait scrupuleusement dans le cadre des lois existantes, c'est-à-dire Pasqua, Joxe et Debré. Parce que le gouvernement s'est refusé depuis le début à abroger ces lois et à garantir au minimum une plus grande liberté de circulation et d'installation. Parce que la philosophie publique du gouvernement en la matière est la même que celle de Debré : « Tout ce qui renforcera la lutte contre l'immigration irrégulière facilitera l'intégration des réguliers », déclarait ce dernier au *Parisien* le 17 décembre 1996. « Si l'on facilite l'entrée aux quatre ving cinq millions d'étrangers qui visitent la France chaque année et si on rend la vie plus facile aux immigrés installés de longue date, il faut que tous ceux qui veulent se maintenir à toute force en situation irrégulière sur notre sol ne puissent le faire », trouve-t-on dans l'exposé des motifs de l'avant projet Chevènement.

Quant à une régularisation globale, les membres des partis au gouvernement ne cessent de décliner sur tous les tons que c'est absolument impossible. Il est d'ailleurs frappant de constater à quel point le discours de la gauche a changé depuis le printemps. De l'expression de la solidarité sans réserve avec un mouvement, on est passé à la vitesse de l'éclair au discours de gouvernants « responsables » et timorés.

En s'en tenant au statu quo actuel, ce seront des dizaines de milliers de personnes, voire cent mille qu'il faudra expulser à partir du printemps. Le risque est grand que la circulaire Chevènement devienne non pas une circulaire de régularisation mais la plus importante mesure d'expulsion de ces dernières années. Grandeur et décadence de la social-démocratie !

Lors d'une interview au *Parisien* paru le 13 octobre 1997, Lionel Jospin l'affirmait haut et fort : « Le gouvernement n'a pas choisi de donner des papiers à tous [...] Les personnes dont la demande sera rejetée devront quitter le territoire. » On aurait préféré entendre ce discours-là en avril dernier plutôt qu'un unique et démagogique engagement à abroger les lois Pasqua-Debré prononcé dans la fougue d'un meeting électoral à Paris ! Les choses auraient été plus claires pour tous.

Déjà, le gouvernement, qui se soucie de son image, se demande ce qu'il fera des dizaines de milliers de refus : les forcer à retourner dans la clandestinité ou les expulser. Déjà, il parle « d'aide au retour ». Déjà, il négocie avec les pays d'origine des sans-papiers leur rapatriement.

Voilà comment la gauche, à partir d'un mouvement qui pouvait laisser il y a un an les plus grands espoirs d'en finir avec les lois racistes, va réussir à renforcer le bourbier des lois scélérates !

Bertrand Dekoninck, groupe Humeurs noires (Lille)

Moins « les élus » agissent contre le chômage, plus ils votent des lois contre les immigrés !

« La politique menée aujourd'hui en matière d'immigration n'est guère éloignée de ce que l'extrême droite réclame depuis son surgissement dans le débat politique, au début des années 80, et cet alignement progressif, s'il résulte surtout des initiatives de la droite durant les deux cohabitations, n'avait pas été fondamentalement remis en question par la gauche entre 1988 et 1993. »

Le Monde, 3 avril 1996

- loi du 9 septembre 1986 : la première « loi Pasqua » donne aux préfets, statuant seuls et sans aucune procédure permettant l'exercice des droits de la défense, le droit de prononcer la reconduite à la frontière des étrangers en situation irrégulière ;
- circulaire du 29 octobre 1991 : la « circulaire Sauvé-Marchand » demande aux préfets de contrôler la réalité et le sérieux des études envisagées ou poursuivies par des étudiants étrangers avant de délivrer ou de renouveler une carte de séjour temporaire ;
- loi du 22 juillet 1993 : elle impose une démarche positive pour acquérir la nationalité française aux enfants nés en France de parents étrangers qui n'y sont pas nés ;
- loi du 10 août 1993 : elle facilite les contrôles d'identité ;
- lois des 24 août et 30 décembre 1993 : la régularisation des demandeurs d'asile déboutés devient impossible ; la délivrance de la carte de résident est subordonnée à la régularité du séjour (mesure qui touche notamment les conjoints de Français et les parents d'enfants français) ; l'étranger ne peut faire venir sa famille en France avant un délai de deux ans ;
- loi du 27 décembre 1994 : elle crée des zones d'attente dans les gares internationales.
- loi Toubon, printemps 1996 : elle qualifie l'aide à l'étranger en situation irrégulière d'acte de terrorisme et autorise les perquisitions pendant les heures de nuit pour rechercher ou constater des actes de terrorisme ;
- lois Debré et Philibert, printemps 1996 : elles allongent le délai de rétention administrative préalable à une reconduite à la frontière en le faisant passer de dix à quarante-cinq jours ; les maires obtiennent le pouvoir de refuser des certificats d'hébergement ; la prise d'empreintes digitales devient systématique lors de la demande d'un visa afin d'assurer l'identification des personnes faisant ensuite disparaître leur passeport pour éviter leur reconduite à la frontière ; un « fichier des hébergeants » est mis en place et les hébergeants doivent déclarer le départ de leur visiteur et verser une caution destinée à couvrir ses éventuels frais médicaux ; les prérogatives des policiers sont considérablement étendues dans une zone de vingt kilomètres autour des six cents aéroports ; la carte de résident de dix ans ne pourra être accordée qu'après deux années de vie commune au lieu d'une seule ; l'aide médicale hospitalière est réduite aux seuls « soins d'urgence » ou aux maladies présentant des « risques de contagiosité ».

- Projet Chevènement, automne 1997 :
- les jeunes nés en France restent des étrangers jusqu'à 18 ans ;
- allongement de la rétention administrative (sept à quatorze jours) ;
- persistance du délit d'entraide et de solidarité ;
- opposabilité de la menace à l'ordre public pour la délivrance de plein droit des titres de séjour ;
- aucune mesure permettant l'amélioration de la « vie » dans les zones d'attente.

« L'économie générale du projet de loi est caractérisée par la continuité : une approche sécuritaire et policière de l'immigration prédomine au détriment d'une volonté réelle d'intégration »

« Jospin persiste et signe dans la logique d'une gestion policière de l'immigration »

Déclaration du M.R.A.P., septembre 1997

Fermons les centres, les « camps » de la honte !

En 1980, le camp de rétention d'Arenc est découvert sur le port de Marseille. Tollé général sur l'existence clandestine de ce lieu où sont enfermés des étrangers en attente d'être expulsés. Durant les deux septennats de Mitterrand, treize camps ont été ouverts, et surtout légalisés.

Actuellement, ils sont une trentaine. Le 1er juin 1996, la presse révélait l'existence d'un centre de rétention à Gennevilliers qui n'était répertorié dans aucun registre. Des personnes étrangères y étaient détenues au voisinage de chiens de dressage de la brigade canine de la D.I.C.I.L.E.C. Quelques mois auparavant, un camp du même type a été fermé en raison des conditions inhumaines de rétention.

Qu'est-ce qu'un camp de rétention ? Il en existe deux types :

- administratifs, les personnes y sont placées par l'administration pour une dizaine de jours
- judiciaires, les juges peuvent autoriser l'administration à tenir enfermés des hommes et des femmes en vue de leur expulsion, pour une période de trois mois renouvelables.

Nous employons à dessein le terme de camps, car ces centres de rétention nous rappellent les camps mis en place pour « accueillir » les réfugiés espagnols fuyant devant la victoire de Franco. Ces mêmes camps furent par la suite utilisés par le régime de Vichy pour y parquer les juifs en prévision de leur déportation vers Auschwitz. Aujourd'hui encore, des détenus entament des grèves de la faim pour dénoncer les conditions inhumaines de leur rétention.

Exiger la fermeture des camps de rétention, c'est :

- réclamer la dignité pour des gens dont le seul délit est de ne pas avoir de papiers
- être conscient que la mise en place d'outils de répression, quels qu'ils soient, à l'égard de certaines catégories de la population, peut engendrer des dérives incontrôlables
- lutter contre la précarisation des étrangers : c'est prévenir le développement de la précarité et l'exclusion dans la société
- lutter pour la régularisation globale : en réclamant la délivrance d'une carte de résident de dix ans pour tous les sans papiers et son renouvellement de plein droit.

A partir du 15 octobre, la Coordination nationale des sans-papiers lance une campagne nationale pour la fermeture des centres de rétention. Des actions seront organisées par les collectifs locaux, devant les centres de rétention, en vue d'impulser un vaste débat sur le problème de la rétention, d'exiger l'abrogation des lois Pasqua-Méhaignerie-Debré, le retrait du projet de loi Chevènement, dans le cadre de la lutte pour la régularisation globale de tous les sans papiers.

Wally, groupe Louise Michel (Paris)

Affiche format 100 x 70 cm.

1,20 F à partir de 50 exemplaires, 5 F à l'unité.

En vente à la librairie du *Monde libertaire*, 145, rue Amelot, 75011 Paris (chèques à l'ordre de Publico).

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
supplément au n° 1098

GRATUIT

Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

Depuis de nombreuses années, les gouvernements -qu'ils soient de droite ou de gauche- se font élire en usant d'un discours commun, s'articulant autour de l'efficacité économique et de la réduction de la fracture sociale. Efficacité par rapport à quoi et au bénéfice de qui ? Efficacité par rapport aux lois de la rentabilité et au bénéfice de ceux qui détiennent le pouvoir et qui dirigent notre société ! Leur couleur politique importe peu, leur point commun est de préserver le système capitaliste à tout prix.

Aujourd'hui, les socialistes ne se masquent plus derrière des discours de transformation sociale. Rejoints par le P.C.F. et les écologistes, ils mènent ouvertement une politique socialement intenable car générant, de manière de plus en plus massive, inégalités, précarité et exclusion. Les classes dirigeantes exercent un chantage sur toute réflexion critique sous prétexte de « modernisation », de « réalisme », de « responsabilité ». Si le citoyen asservi aux urnes n'a pas les moyens ou ne se donne pas les moyens de prendre ses responsabilités, le pouvoir n'a de cesse de les prendre pour lui, aux dépens de ses droits fondamentaux.

Du sur mesure pour les patrons

Ainsi, après une campagne électorale basée sur une série de promesses, le gouvernement socialiste a pris la responsabilité d'entériner son alliance avec l'organisation patronale.

Les plans sociaux qui auraient dû être gelés sont en train de sacrifier aux lois du marché des milliers de salariés (Renault, banques, bâtiments...). A grands renforts médiatiques, le gouvernement vient de lancer les emplois-jeunes renforçant la précarité dans des secteurs déjà fortement touchés par les anciennes mesures socialistes : T.U.C., S.I.V.P., C.E.S. Ces emplois à durée déterminée introduisent dans la législation les C.D.D. d'un an renouvelables pendant cinq années. Le patronat en avait rêvé, la gauche l'a fait.

Les privatisations continuent sous un nouveau vocable : l'ouverture du capital. Les grandes entreprises publiques rentrent dans la concurrence : Thomson, le Crédit Lyonnais, Air France, France Telecom, etc. Conséquence prévisible de ces privatisations : un service public aligné sur le modèle européen, un dispositif d'assistance pour ceux qui ont échoué aux lois d'entrée sur le marché, finalement un « service minimum d'insertion ». Les gares qui ne sont pas rentables sont déjà fermées. Cliniques, postes prendront bientôt le même chemin. Pour ce qui est de la loi cadre sur les 35, cette réduction du temps de travail sera largement compensée par les gains de productivité. Elle ne permettra donc aucun recul sensible du chômage. D'autre part, les négociations entreprise par entreprise entériner-ront certainement de nouvelles concessions faites au patronat (annualisation du temps de travail, réduction des salaires...). L'objectif unique de toutes ces mesures peut se résumer en un seul mot : le fric. Pour assurer ces restructurations, le capitalisme renforce plus que jamais son contrôle social sur les individus. L'administration française n'a jamais eu autant de pouvoir sur les citoyens. N'oublions pas que les lois Pasqua « sécurité » ainsi que la loi Toubon « antiterroriste » sont toujours en vigueur et qu'aucun parti de gauche ne demande leur abrogation. Par contre, sur fond de morale laïque et de défense des droits de l'Homme, les socialistes prévoient le recrutement de 20 000 emplois-jeunes dans la sécurité, 10 000 policiers dans les cités. Et dire que la gauche serait un rempart contre le tout-sécuritaire du FN !

En fait, ce sont les véritables moteurs idéologiques du pouvoir qui avancent : le contrôle social au moyen de la répression et de manière beaucoup plus perverse, par le biais d'un appel à la charité et la mise en place d'un système caritatif aidant les gens à gérer leur misère, ne remettant pas en cause ses origines, étouffant les solidarités possibles. Quant aux immigrés la bonne veille recette du « bouc émissaire » continue. 100 000 régularisations mettraient, paraît-il, notre « économie nationale » en danger. Leur criminalisation est toujours maintenue à travers le nouveau projet de loi Chevènement.

Lutter, s'organiser et prendre l'offensive !

Le rouleau compresseur de cette politique étatique au service du fric à non seulement, durant 20 ans, défait le mouvement ouvrier mais a engraissé l'extrême droite. Quand l'illusion social-démocrate d'un État justicier sera tombée, les dégâts causés dans la société ne pourront qu'amener à un durcissement de la situation sociale. Un rejet massif du système mis en place depuis de nombreuses années risque alors de naître et les propositions pour des alternatives radicalement différentes pourront alors prendre forme. Hélas, et l'histoire nous l'a montré, cette contestation ne va pas toujours dans un sens antiautoritaire et fondé sur plus d'égalité pour ceux qui produisent les richesses. Si nous ne voulons pas que la démocratie blindée qui nous sert actuellement de régime ne prenne encore plus une couleur brune, nous nous devons d'une part de participer au développement d'un nouveau mouvement social seul capable de retrouver cette solidarité de classe que patron et État veulent casser un peu plus chaque jour. Fédérer des luttes, favoriser leur auto-organisation, créer des réseaux de soutiens et d'informations, voici nos tâches présentes. Cependant, si la lutte est nécessaire elle n'est pas suffisante en elle-même. Elle doit s'inscrire dans un projet global de société, faute de quoi, récupération électoraliste, essoufflement, la brise rapidement.

Anticapitaliste, antiautoritaire, basé sur l'autogestion généralisée de la société, pour l'égalité économique et sociale de toutes et de tous, tel est le projet des anarchistes. Utopique disent certains, pas si sûr que cela.... Du C.I.P. au mouvement de grèves de novembre/décembre 1995 en passant par la lutte des routiers ou encore celle des sans-papiers, à chaque fois l'auto-organisation et le contrôle de la lutte, l'action directe, la solidarité et l'entraide ont surgi. Ces idées libertaires sont donc plus que jamais d'actualité. Sans attendre « le grand soir », à notre boulot, sur notre quartier, dans nos facs et nos lycées, prenons nos affaires en main pour commencer, ici et maintenant, à construire un autre futur. Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

Cécile, groupe de Montpellier
Jaime, groupe Kronstadt (Lyon)

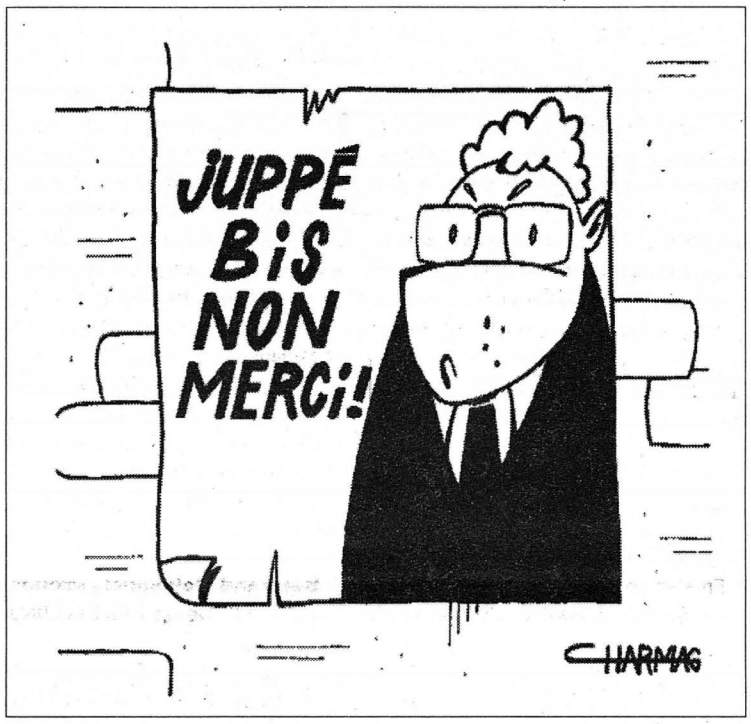

L'arnaque des 35 heures : le libéralisme de gauche au pouvoir

Les résultats de la conférence sur l'emploi, les salaires et la réduction du temps de travail sont l'expression d'un mode de régulation sociale entièrement libéral. Rappelons que les trente-cinq heures sont promises pour l'an 2000 en contrepartie d'une modération salariale et d'une réorganisation du travail. Ce sont les termes employés par le relevé de conclusions de la conférence. D'autre part, pour toute diminution du temps de travail de dix pour cent, ce sont six pour cent d'embauches compensatoires qui sont prévues. Initialement prévues pour les entreprises de plus de dix salariés, nous en sommes déjà aux entreprises de plus de vingt salariés depuis le samedi 18 septembre. Voilà la situation des trente-cinq heures.

C'est là qu'il faut être clair : les trente-cinq heures ne sont pas un objectif prioritaire du monde des travailleurs et des chômeurs de 1997 ! Alors que l'urgence est la transformation de notre société pour redistribuer les richesses et les emplois autrement pour arriver à une société sans chômage, ni inégalités, alors que la nécessite est de supprimer l'origine même du profit et tout au moins de collectiviser la richesse des patrons de ce pays, cette mesure propose et entérine le chômage à plein temps pour de nombreuses années pour beaucoup d'entre nous.

En effet, un calcul simple permet de cerner l'effet sur l'emploi : l'arnaque est dans le différentiel entre les dix pour cent et les six pour cent. Avec quatorze millions de salariés du privé concernés dans notre pays (on enlève les indépendants et les fonctionnaires), il faut en enlever tout ceux qui travaillent dans les petites entreprises, c'est à dire cinq millions Ainsi, ce sont six pour cent de neuf millions d'emplois qui sont créables, c'est-à-dire cinq cent mille emplois ! Quelle perspective pour les quatre millions de chômeurs et les sept millions de personnes qui sont dans une situation de sous-emploi !

Une mesure inefficace contre le chômage

Nous voyons que l'argument de l'emploi est utilisé aujourd'hui soit pour justifier une croissance productiviste absurde et aliénante sans toucher à la répartition des richesses, soit pour dégrader l'emploi existant et les conditions de travail dans le sens de la volonté patronale ancestrale de réduction des coûts du travail. Il n'y a là aucune perspective de permettre à chacun de participer à la création des richesses et surtout à leur acquisition. A cette allure là, en étant un social-démocrate raisonnable et responsable, le chômage devient une donnée permanente tout comme les inégalités : c'est cela que les anarchistes combattent.

Il n'y a pas de solution interne au chômage sauf à faire payer les salariés car tout patron veut bien payer trente heures de salaire pour trenete heures de travail. Beaucoup le font déjà ! La seule issue est la remise en cause collective de la propriété privée des moyens de production et la construction d'une société égalitaire : ne pas le comprendre nous condamne aux fausses solutions et à l'hypocrisie de mesures à l'image de notre monde.

Le discours économiste ne tient pas, pas plus que le discours politicien Ce sont les accords d'entreprise qui sont prévus, c'est à dire le niveau où la mobilisation et la force des salariés est le plus faible. On le voit avec la banque, par exemple, où le patronat va profiter des trente-cinq heures pour remodeler complètement la convention collective de façon à faire payer les trente-cinq heures par les salariés en terme d'organisation du travail.

●●● page IV

L'arnaque des 35 heures : le libéralisme de gauche au pouvoir

suite de la page précédente

Là est l'essentiel: le financement des trente-cinq heures est assuré par les patrons, les salariés (invités à ne pas réclamer plus et leurs syndicast à être raisonnables) et l'État, dans cette version chrétienne du juste milieu, si chère à nos bons gouvernants de gauche. Or, il n'y a pas de juste milieu : nous sommes exploités ou nous ne le sommes pas, on ne peut être exploité à moitié, nous sommes traités comme des personnes humaines ou nous ne le sommes pas, on ne peut être traité à moitié comme des personnes.... C'est en cela que nous nous opposons à la voie moyenne des réformistes du P.S. et du P.C. car, à la différence de la droite, ils reconnaissent (avec de grandes variantes) cette exploitation et la domination inique mais cherchent seulement à l'atténuer. Ce faisant, ils la légitiment et la reconnaissent. Le prétendu partage du « coût des trente-cinq heures » aboutit à cela : rien en terme de redistribution des richesses en faveur de la masse des travailleurs et des chômeurs. On reste dans une logique libérale où la diminution relative du coût du travail est l'objectif essentiel. Ainsi, l'État file 9 000 F par emploi créé, ce qui veut explicitement dire que l'opération est blanche pour le patronat. Ce sont une fois de plus les laborieux qui se cotisent entre eux pour se faire une place dans ce monde qui garantit l'opulence et l'arrogance à la caste capitaliste. En ce sens, ceux qui y voient une rupture tentent d'aveugler les travailleurs qui ne sont pas dupes.

Un marché de dupes

C'est le cas du patronat qui monte les enchères pour signifier qu'on lui arrache quelques parcelles de richesse ou de pouvoir, alors même que les plus répugnants de ses membres (s'il est possible d'en distinguer) le font localement dans leurs boîtes. Ce sont des gens comme Bébéar (patron de AXA-assurances) qui nous gonflent avec « les salariés doivent comprendre qu'on ne peut tout avoir » qui s'empochent 23 300 F par jour de salaire et d'intéressement (lu dans la presse bourgeoise *Le Point* 26-09-97) ! C'est aussi le cas des syndicats réformistes, dont le projet a été repris, qui s'évertuent à parler d'un « bon accord ». Il n'y a rien à attendre d'eux, ils accompagnent les restructurations du capitalisme et ne sont plus capables d'intégrer les révoltes des travailleurs et des chômeurs : ils sont déjà dépassés et ne servent plus que d'acolytes au patronat. Jusqu'à la CGT qui apparaît présenter une voie moyenne dont nous devons tout faire pour l'en détacher. Pour cela, il suffit d'écouter les échos des travailleurs eux-mêmes.

En effet, dans un pays où beaucoup de gens travaillent en dessous des trente-cin heures de façon forcée, ou ne travaillent pas du tout ou travaillent plus de trente-cinq heures, celles-ci sentent l'arnaque car tout le monde s'attend à une contrepartie : ne plus demander d'augmentation de salaires, travailler en continu, le samedi ou en annualisant le temps de travail. Nous devons toujours être perplexe quand un gouvernement prétend améliorer le sort des masses sans que celles-ci se soient bougées ! Les seules avancées sociales du XXe siècle ont été obtenues par la lutte, non dans les cabinets ministériels !

L'absence de mouvement social sur les trente-cinq heures montre que tout le monde sent aujourd'hui que la revendication essentielle n'est pas là. D'autre part, la négociation sociale conduite par des bureaucraties syndicales entreprise par entreprise avec quatre millions de chômeurs laisse présager les pires régressions. D'autant plus, que les « camarades » du gouvernement vont calmer le jeu pour montrer qu'ils sont des gens responsables.

C'est bien parce que les anarchistes sont des gens responsables qu'ils ne peuvent accompagner cette mesure hypocrite qui d'une part exhorte les salariés à se soumettre à la gestion patronale alors que le chômage est durablement installé comme une variable d'ajustement du capitalisme, ? la réduction du temps de travail a toujours été une revendication du monde ouvrier en tant qu'elle permet de desserrer la contrainte du travail et de redistribuer les richesses au détriment des patrons. C'est la première fois que la demi-journée de gagnée s'accompagne de la mise en place de la flexibilité et des restrictions salariales.

Il n'y a pas à avoir de contrepartie car nous ne devons rien à personne si ce n'est à nous mêmes ! Il nous faut donc lutter pour gagner une réduction du temps de travail avec augmentation des salaires, suppression de la précarité des emplois et réquisition des emplois. Tout cela suppose de dénoncer les conditions dans lesquelles les trente-cinq heures sont en train de se faire.

C'est en développant des revendications crédibles et portant sur l'essentiel que nous pourrons contrer cette offensive sociale-libérale qui fait prendre aux travailleurs des vessies pour des lanternes.

Most

Les services publics ont-ils encore un avenir ?

Le rapport de Jean Moussat (ancien directeur du budget) rendu au Premier ministre voici quelques jours était formel : il y aurait cinq cent mille fonctionnaires en trop ; fonctionnaires qui, de plus, coûteraient bien trop cher (le « sureffectif » étant évalué à cent cinquante milliards de francs au minimum...). Ce technocrate voulait-il parler des flics, militaires et autres personnels étatiques parasitaires de la société (style Président de la République, Premiers ministre, secrétaires d'États, députés et sénateurs) ou encore de la technocratie d'E.D.F. « bureau-du-nucléaire » ? Son papier aurait alors peut-être mérité quelque attention, histoire d'y puiser des éléments de critique sociale.

Mais hélas ! et on s'en doutait un peu, il ne s'agissait nullement de cela ! Ce scribouillard des caves du pouvoir demeure tristement dans la ligne, uniquement désireux d'apporter sa sale pierre à l'édifice des restructurations et du démantèlement des services publics, ces derniers étant sacrifiés sur l'hôtel de la compétitivité internationale et du prétendu rationalisme libéral.

Un rêve archaïque ?

Si la période n'était pas si inquiétante, l'affaire aurait pu nous faire rire encore longtemps. Cependant...

Alors que France Telecom vient de faire une entrée « triomphale » en Bourse et que les présentateurs du J.T. se font les troubadours chantant les louanges du « capitalisme populaire »...

Alors que l'éducation n'en finit pas de devenir un centre de gardiennage et de conditionnement des individus aux seuls besoins des entreprises toutes puissantes...

Alors que la protection sociale se réduit, pour les plus pauvres, à une assistance publique minimale ou (c'est même politiquement pire) à la charité moderne de type caritatif et humanitaire...

Alors que la perspective de pouvoir bénéficier d'une retraite décente est déjà barrée pour l'immense majorité d'entre nous...

Alors que les structures de sécurité civile – correspondant à de réels besoins sociaux – jonglent avec des bouts de ficelles pour, quotidiennement, éviter le pire...

Alors que tout ce qui relève encore un tantinet soi peu de la gratuité, de l'entraide, voire de l'altruisme, doit céder le pas à la transaction marchande...

Alors que se met en place une nouvelle forme de totalitarisme économique et culturel...

La notion même de service public semble perdre son sens et s'apparente de plus en plus à une sorte de vestige préhistorique ou de rêve archaïque.

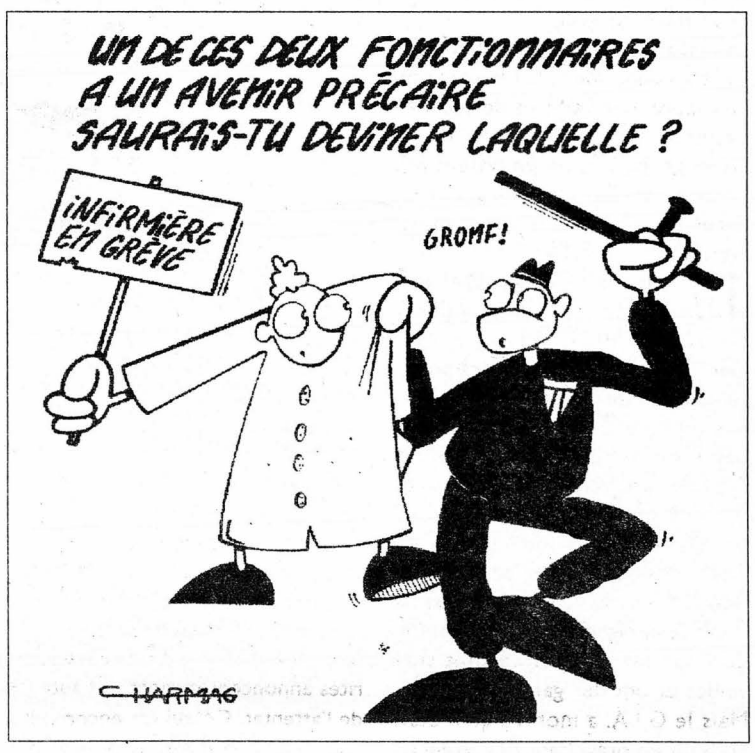

Les services publics (j'entends par là, s'il faut le préciser à nouveau, les vrais services publics : ceux qui contribuent au confort et à l'émancipation des individus !) démontrent mieux que n'importe quel autre secteur d'activité économique, l'incompatibilité fondamentale entre le capitalisme et la satisfaction des besoins individuels et collectifs.

A une époque où la pensée libérale dominante veut sans cesse nous apprendre ou nous rappeler que la logique de la concurrence permet d'offrir toujours le meilleur service au meilleur prix (voire le dogme du « juste prix »), nous pouvons constater, de visu et *in vivo*, comment le marché, avec une concurrence de plus en plus poussée, est immanquablement amené à détruire physiquement et politquement les structures ayant le défaut de conserver un caractère collectif et solidaire.

L'autogestion généralisée ou la barbarie !

Dans ce contexte ou la loi du fric ne nous laisse aucun choix, la revendication de l'autogestion généralisée nous semble la seule exigence réaliste. Par autogestion nous entendons d'abord la prise (ou la reprise) en main, directe, par les usagers et les travailleurs, des outils collectifs, destinés à satisfaire égalitairement les besoins de tous et de toutes.

L'autogestion – nous prenons bien la peine de préciser généralisée – n'est pas pour nous une cogestion qui se déroulerait aimablement entre « partenaires sociaux » (pour reprendre une expression consacrée de la prose dominante).

L'autogestion généralisée, c'est la rupture révolutionnaire avec ce système social, politique et économique. C'est l'association entre des revendications concrètes et immédiates (la nomination d'administrateurs dûment mandatés, contrôlés et révocables par les usagers et les travailleurs) et la contestation de fond du salariat, qu'il soit privé ou d'État.

Régis, groupe Déjacque

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145 – 1er trimestre 1977
Routage 205 – La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

le monde libertaire
Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : (1) 48 05 34 08
Fax : (1) 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 35 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 95 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 170 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 290 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....
Pays ..... A partir du n° .....(inclus).
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ❑

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.